

Résultats « Concours jeunes créateurs d'entreprises en coopératives » Les lauréats de la seconde édition

Bloc'N Roll, Ethikis Ad Civis, La TéléScop et Yokwé Films sont les grands gagnants du Concours Jeunes Entrepreneurs d'Occitanie 2018, décernés jeudi 7 février 2019 à Toulouse.

La 2^e édition du Concours Jeunes Entrepreneurs d'Occitanie, organisée par l'Union régionale des Scop Occitanie - Pôle Pyrénées, dont l'objectif est de mettre en lumière des projets d'entreprises coopératives, en création ou en développement, portés par des jeunes entrepreneurs, s'est clôturée jeudi 7 février, avec la cérémonie de remise des prix et l'annonce des lauréats.



Les lauréats 2018

- **Prix Technologies de l'Espace et des Télécommunications** : Le vainqueur est **La TéléScop (34)**, société coopérative en télédétection, cartographie et appui aux politiques publiques, répond aux besoins des acteurs publics et privés en données spatialisées dans les domaines de l'environnement, l'agriculture et l'aménagement du territoire.
- **Prix Jeunes Pousses 1'** : Ce prix est remporté par la Scop **Yokwé Films (31)**, qui réalise des vidéos pour les entreprises. Du premier café pour définir le besoin jusqu'à la livraison du film, l'équipe pilote les projets de film d'entreprise, reportage, clip, motion design.
- **Prix Jeunes Pousses 2'** : Le second prix de cette catégorie est remporté par la Scop **Bloc'N Roll (31)**, salle d'escalade installée à l'Union.
- **Prix Coup de Cœur** : Enfin, le dernier prix a été décerné à la coopérative **Ethikis Ad Civis (31)**, avec LONGTIME® le premier label Européen sur la longévité des produits, qui permet de mieux informer les consommateurs sur la durée de vie des biens et différencier les fabricants de produits durables dans le temps.

Ces quatre structures lauréates du concours ont pour chacune remporté un chèque de 1000 euros et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé afin de prendre un véritable élan et de dynamiser leur projet.

« À travers cette initiative, l'Union régionale des Scop Occitanie poursuit un travail engagé depuis de nombreuses années (l'URSCOP existe depuis 82 ans !) afin d'encourager la création d'entreprises en coopératives.

Ce concours a été créé pour dynamiser et encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes et ainsi leur permettre d'entreprendre dans de bonnes conditions.

Les projets ont été jugés, par un jury d'experts, sur leur dimension coopérative, leur modèle économique, leur potentiel de développement, mais aussi leur valeur ajoutée et les capacités entrepreneuriales des porteurs de projet.

Nous remercions tous nos partenaires qui nous accompagnent dans l'appui à la création des Coopératives, pour le développement de l'économie sociale et solidaire : La Région Occitanie, le FEDER, le Grand Toulouse et le Crédit Coopératif.

Et encore bravo aux Scopines et Scopains créateurs ! »

Rémi Roux, président de l'URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées

À propos de **l'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées** qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, compte 251 entreprises coopératives adhérentes, présentes dans tous les secteurs d'activité. Réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives. L'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges...

Structure soutenue par la Région Occitanie, le FEDER, le FSE et Toulouse Métropole.

Contacts presse

URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr